



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur [impots.gouv.fr](#)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP ANNECY
7 RUE DUPANLOUP
74040 ANNECY CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 04 50 843 657 110
Déclarant 2 (C) : 30 18 066 187 031
Référence de l'avis : 24 74 0089901 77
Adresse d'imposition au 01/01/2024 :
6E ETAGE
18 BD DECOUZ
74000 ANNECY
Numéro FIP : 740 76 19 3612608789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 10/07/2024
Date de mise en recouvrement : 31/07/2024
Identifiant service : 74046

LARGET HENRI
OU GOUASMI NADIA
6E ETAGE
18 BD DECOUZ
74000 ANNECY

Somme qu'il vous reste à payer

1 475,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

26 septembre 2024 :	368,00 €
25 octobre 2024 :	368,00 €
25 novembre 2024 :	368,00 €
27 décembre 2024 :	371,00 €

Compte qui sera débité : FR76 1027 8024 000X XXXX XXX0 129
Identifiant de la banque : CMCIFR2AXXX
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050020D50H4C657519PAS1A24


Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 16/09/2024.

Revenu fiscal de référence : 70 612
Nombre de parts : 2,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

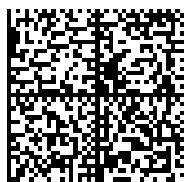
SIP ANNECY
SAID ANNECY
7 RUE DUPANLOUP
74040 ANNECY CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Déclarant 1 - Nom de naissance : LARGET
 Déclarant 2 - Nom de naissance : GOUASMI



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
--------------------	-----------------	---------------------------------	----------------	--------------------------------------

0

RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	

2,00

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Salaires.....	44447	20811		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 4445	- 2081		
Salaires, pensions, rentes nets.....	40002	18730		58732
Revenu brut global.....				58732
CSG déductible.....				- 0
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL ¹⁰		Montant déclaré	Montant retenu	
Pensions alimentaires ¹⁶		420	525	
Total des charges déduites ¹¹.....				- 525
Revenu imposable.....				58207
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	12
Taux effectif (revenu total ou mondial).....				70600
Impôt après application du taux effectif ¹⁴				6391
Impôt avant réductions d'impôt.....				6391
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Dons aux oeuvres.....	20	20	13	
Total des réductions d'impôt ²⁰.....				- 13
Impôt proportionnel.....				+ 2
Impôt total avant crédits d'impôt.....			6380	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	2		2	- 2
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				6378
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2023 dû ⁵³ :				6378

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Retenue à la source prélevée en 2023 par vos verseurs de revenus : - 4903

Solde d'impôt sur les revenus 2023 :..... **1475**

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER **1475**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵..... **70612**

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹ 12

Revenus exonérés

		Déclar. 1
Revenus industriels et commerciaux (régime micro-entreprise).....	Déclarés	24786
Revenus industriels et commerciaux (régime micro-entreprise).....	Nets (35)	12393

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2022.....	16622	16394
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	4114	4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 4255	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+ 4201	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2023.....	+ 5240	+ 4399
Plafond pour les cotisations versées en 2024.....	= 17810	= 16741

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition..... **10,96%**

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2023 est taxé. Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition..... **30,00%**

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2023 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.